

MÉMO

Compostage



sygom
pour notre environnement

Composter :
Une idée fertile
pour des déchets utiles !



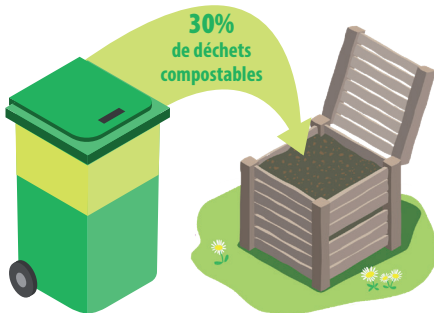
Qu'est-ce que le compostage ?



Le compostage est un processus de décomposition en présence d'air et d'eau, des déchets organiques issus de la cuisine et du jardin, par des champignons, des micro-organismes, des vers de terre... en un amendement naturel comparable au terreau : **LE COMPOST.**

Pourquoi composter les déchets verts du jardin et de la cuisine ?

Notre poubelle contient au moins 30% de déchets organiques qui peuvent être compostés !



Composter c'est :

- Réduire le contenu de sa poubelle et donc le volume d'ordures ménagères à traiter par la collectivité
- Limiter les émissions de CO2 liées à la collecte des déchets et à leur incinération ou à leur stockage
- Développer l'autonomie et la responsabilité des foyers dans la gestion de leurs déchets
- Préserver notre environnement
- Obtenir un excellent fertilisant et un amendement pour la terre
- Eviter d'acheter du terreau

Conseils pour bien réussir le compostage de ses déchets

Le compost est un milieu de vie en constante évolution. Pour un bon déroulement du processus, il faut assurer de bonnes conditions de travail aux micro-organismes qui décomposent les matières organiques.

Pour un bon compost, il importe donc de respecter les 3 règles d'or suivantes :

Mélanger les matières azotées et carbonées à parts égales



Les déchets verts et humides (azotés) fournissent eau et nourriture aux micro-organismes et aux vers de compost.

Les déchets bruns et secs (carbonés) permettent une bonne aération.

Aérer régulièrement le compost



Les micro-organismes qui travaillent à transformer les déchets ont besoin d'oxygène. Si l'air ne circule pas dans la masse en compostage, ils sont asphyxiés et le processus s'arrête.

Surveiller le taux d'humidité



Le mélange ne doit être ni trop sec ni trop humide. Trop humide, il pourrit et sent mauvais. Trop sec, il ne se décompose pas. En cas de sécheresse, arroser, en cas d'humidité, ajouter des matières sèches.

Quels déchets peut-on composter ?

Les matières vertes, humides riches en azote

Oui !



Déchets du potager, tontes en petites quantités



Herbes indésirables non grainées



Epluchures de légumes et fruits, restes cuits ou crus produits abimés



Marc, filtres de café, dosettes, infusettes, sachets de thé ou de tisane...



Certains reste de repas (pâtes, riz... en évitant les graisses et sauces d'origine animale)



Coquilles d'œuf concassées



Pain rassis



Pelures d'agrumes

Les matières brunes, sèches riches en carbone

Oui !



Branchages et tailles de haie broyés / fragmentés



Sciure et copeaux de bois (non traités)



Feuilles mortes



Fleurs et plantes fanées



Litière des animaux herbivores (lapin, hamster...)



cartons non imprimés et non glacés



Essuie-tout, mouchoirs et serviettes en papier

À éviter :

- Viande et poisson
- Végétaux traités ou malades
- Produits laitiers
- litière des animaux non herbivores

Comment composter ?

En tas pour les gros volumes de la maison, dans un composteur acheté dans le commerce ou fabriqué avec des matériaux de récupération pour les plus petits, et même dans un lombricomposteur en appartement ... De multiples solutions permettent de composter ses déchets ménagers : à vous de trouver celle qui vous correspond le mieux !



Comment utiliser son compost ?

L'utilisation du compost dépend de sa maturité de 3 mois à 12 mois. Si vous attendez trop longtemps, le compost va se minéraliser et offrira moins d'intérêt pour les plantes et le sol.



Après 3 à 6 mois, le paillis



Le paillis est utilisé en couche de quelques centimètres, à la surface du sol. Il permet de limiter l'évaporation, le développement des mauvaises herbes et apporte progressivement des éléments nutritifs aux plantes.

Après 6 à 12 mois (suivant les soins apportés à votre compost) l'amendement organique



L'amendement organique à la consistance d'un terreau avec quelques éléments plus grossiers. Il est utilisé mélangé aux premiers centimètres du sol dans le jardin potager, les plates-bandes décoratives ou pour réaliser des plantations d'arbres ou d'arbustes. Il permet de structurer et d'enrichir les sols.

le rempotage

Il peut être utilisé, une fois tamisé, pour le rempotage ou les semis en mélange avec au moins 50% de terre du jardin.



LE COMPOST, un petit écosystème au jardin !



En utilisant du compost au jardin, nous rendons les matières organiques produites par le jardin ou par notre alimentation, à l'écosystème naturel.

Ainsi l'écosystème retrouve un équilibre, avec une chaîne alimentaire cohérente : des herbes / plantations, aux lombrics et aux oiseaux. De plus, le compost lui-même accueille des milliers de micro-organismes, invertébrés et petits vertébrés, faisant la richesse de la vie organique.

+ d'infos

sygom

pour notre environnement

www.sygom.fr

02 32 54 47 64

contact@sygom.fr

 facebook.